https://www.saintsebastien.fr/vie-scolaire/education/emploi-du-temps-a-lecole-elementaire/

Emploi du temps à l’école élémentaire

7 décembre 2021

Respecter le rythme de l’enfant et favoriser son épanouissent sont les deux axes prioritaires de la municipalité.

Une enquête auprès des parents des écoles publiques a révélé que 64,10 % des familles plébiscitaient le maintien de la semaine à 4,5 jours.

Écoles élémentaires de la Profondine et Marie Curie

Cliquez sur le tableau de l’emploi du temps pour les deux écoles élémentaires de la Profondine et Marie Curie pour l’agrandir

Image not found or type unknown

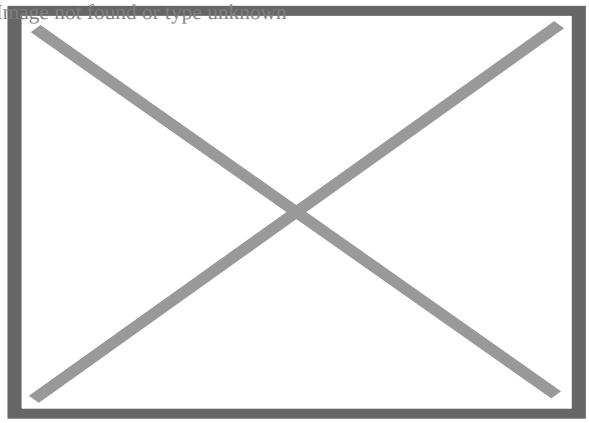

Et le mercredi ?

Le mercredi, les horaires sont les mêmes que les autres jours soit de 8h45 à 11h45.

Pour faciliter l’organisation des familles, la Ville propose plusieurs solutions :

1. Votre enfant rentre l’après-midi à la maison :
    1. à 11h45 : vous pouvez venir le chercher à la sortie de la classe
    2. de 11h45 à 12h30 : pour vous permettre d’organiser au mieux sa sortie, un accueil périscolaire (gratuit de 11 h45 à 12 h 00) est mis en place
    3. de 11h45 à 13h30 : pour laisser le temps à ceux qui travaillent de venir chercher leur enfant dans les meilleures conditions, la Ville propose un repas froid et équilibré, sur le lieu de l’école.
2. Votre enfant va au centre de loisirs l’après-midi :
    1. Dès 11h45, à la sortie de sa classe, votre enfant, accompagné par les animateurs est transporté gratuitement par la Ville jusqu’au centre de loisirs Aimée Verbe où il prendra son repas et y passera son après-midi.

Écoles élémentaires Théodore Monod, Jean de la Fontaine et Douet

Cliquez sur le tableau de l’emploi du temps pour les écoles élémentaires Théodore Monod et du Douet pour l’agrandir

Image not found or type unknown

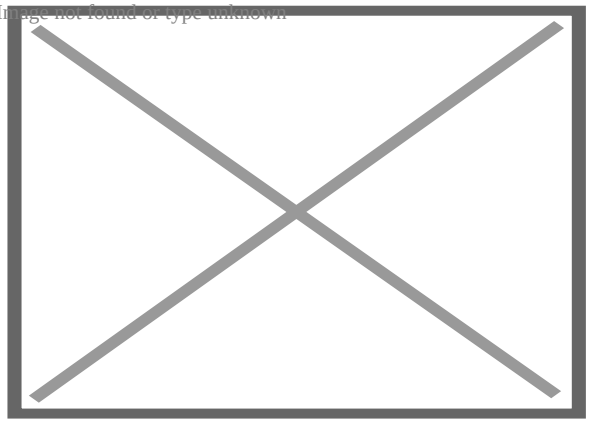

Et le mercredi ?

Le mercredi, les horaires sont les mêmes que les autres jours soit de 8h45 à 11h45.

Pour faciliter l’organisation des familles, la Ville propose plusieurs solutions :

1. Votre enfant rentre l’après-midi à la maison :
    1. à 11h45 : vous pouvez venir le chercher à la sortie de la classe
    2. de 11h45 à 12h30 : pour vous permettre d’organiser au mieux sa sortie, un accueil périscolaire (gratuit de 11h45 à 12h) est mis en place
    3. de 11h45 à 13h30 : pour laisser le temps à ceux qui travaillent de venir chercher leur enfant dans les meilleures conditions, la Ville propose un repas froid et équilibré, sur le lieu de l’école.
2. Votre enfant va au centre de loisirs l’après-midi :
    1. Dès 11h45, à la sortie de sa classe, votre enfant, accompagné par les animateurs est transporté gratuitement par la Ville jusqu’au centre de loisirs Aimée Verbe où il prendra son repas et y passera son après-midi.

Une question ? Besoin de précision ?

Le Guichetunik se tient à votre disposition du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 ainsi que le samedi de 9h à 12h, par téléphone au 02 40 80 85 00 ou par courriel guichetunik@saintsebastien.fr

- Calendrier des vacances scolaires

Contact

Vie scolaire
7 rue du Petit Anjou
44230 Saint-Sébastien-sur-Loire

02 40 80 85 37

Écrire

Du lundi au vendredi,
8h30 à 12h et 13h30 à 17h30
Fermé le jeudi matin

Documents à télécharger

- **Emploi du temps 2022-23 élémentaires Douet-T Monod-Fontaine**
  pdf | 769.67 Ko
- **Emploi du temps 2022-23 élémentaires Marie C-Profondine**
  pdf | 770.01 Ko